

Alpage de l'Alpette : un été calme pour les bêtes et les bergers

Au 30 septembre, toutes les bêtes seront descendues de l'alpage de l'Alpette. L'estive s'est bien déroulée selon les professionnels rencontrés sur place.

J eudi, la présidente chapareillanaise du syndicat d'estive de l'Alpette Solange Brun-Prince est montée prendre des nouvelles des bergers et de ses bêtes : « Je voulais voir si mes bêtes me reconnaissent encore, avant de les redescendre... »

Vers 10 h, les bêtes s'étaient regroupées, selon leur habitude, près du bassin avec réservoir, ce qui permet aux bergers de les compter. Il n'y avait plus les 130 bovins présents sur les mois d'estive car quelques vaches étaient reparties pour vèler à Chapareillan, et 19 bêtes étaient déjà redescendues avec leur propriétaire d'Entremont. Les 100 moutons chapareillanais étaient toujours là.

les, venue se promener avec des amies. Ils ont échangé sur l'aménagement de la piste montant à l'alpage. Car c'est lui qui a donné, en 2018, les orientations pour que le chemin originel, raide et étroit, soit remplacé par des virages larges, ce qui a amélioré la montée des bêtes et des éleveurs.

Les travaux, importants, avaient été subventionnés à 75 % par des fonds européens, au titre de la préservation de l'alpage et de l'activité agricole. La commune de Chapareillan avait aussi reçu une aide de la communauté de communes Cœur de Chartreuse, les éleveurs des Entremonts partageant l'alpage avec ceux de Chapareillan.

La piste permet de transporter en quad le matériel, le sel, le ravitaillement qui manquent, évitant les 400 m de dénivelé à pied.

Panneaux solaires et eau en bouteilles

D'autres travaux avaient consisté à refaire le captage d'eau, puis à changer la toiture et les huisseries du chalet de l'Alpette, qu'habitent les bergers (à ne pas confondre avec la cabane de l'Alpette, refuge sommaire non gardé). Des panneaux solaires donnent l'électricité. L'eau n'est plus filtrée par UV, ce qui n'était pas efficace : l'eau potable est en bouteilles.

Cette année, l'alpage a été utilisé par les Chapareillanais David Bailly, Frédéric Peloux et Solange Brun-Prince, et quatre éleveurs des Entremonts.



De gauche à droite : Fabrice Blumet, le berger, Thierry Bardin et Solange Brun-Prince. Photo Le DL

La difficile cohabitation entre les éleveurs, les randonneurs, le loup...

Cet été, Joël Gentil réalisait sa 6^e année de garde sur l'alpage de l'Alpette. Agriculteur durant 43 ans, il travaille aux remontées mécaniques des 7 Laux l'hiver et est berger l'été : « C'est ma dernière année. On a eu une bonne saison : il y avait de l'herbe grâce à la pluie, les veaux n'ont pas été malades, il n'y avait pas de mouches sur les bêtes. Il n'a pas fait trop froid, malgré la pluie. Maintenant, ça commence à être sec, les sources sont au plus bas. »

Pas d'attaque du loup cette année

Cette fois, le berger "plan loup" qui cohabitait avec lui était Thierry Bardin. L'alpage de l'Alpette a choisi un berger plutôt qu'un patou, contrairement à l'alpage voisin de l'Alpe : « En 2018, on avait été le premier alpage attaqué par le loup. Il y a trop de randonneurs pour prendre un pa-

tu. Cet été, on a reçu des alertes loup, mais on n'a pas eu d'attaque. »

« Il faudrait plus de gardes pour gérer les 200 000 passages »

Salarié agricole, plus habitué aux chèvres, c'était la première saison de berger en alpage de Thierry Bardin : « Si je suis libre, je le referai ! J'aime bien maintenant qu'il y a moins de randonneurs : c'est devenu calme. » Car les randonneurs gênent souvent sur un alpage : « C'est une réserve naturelle, avec des animaux en liberté. Ils viennent avec des chiens malgré les panneaux d'interdiction, traversent le troupeau, ou le poussent en courant, se baignent dans les bassins, installent des bivouacs malgré l'interdiction et font des feux sur l'alpage. Il faudrait plus de gardes pour gérer les 200 000 passages par été. »

Une piste aménagée ces dernières années

Solange Brun-Prince a donné rendez-vous aux bergers au 18 septembre, jour où ses vaches démontagneront : « Toutes les bêtes seront redescendues pour le 30 septembre, a-t-elle expliqué, car les bergers ont un contrat jusqu'à cette date. »

Fabrice Blumet, 2^e adjoint délégué à la montagne de la mairie chapareillanaise, est aussi monté ce jour-là. Sur le chemin, il a croisé Béatrice Beauvais, élue de Miribel-les-Échel-